



AÉROPORTS DE PARIS

Le 04 février ensemble, faisons entendre nos revendications

L'année 2020 a été marquée par une grave crise sanitaire liée au virus de la Covid-19, qui a aggravé la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies. Elle est pour de très nombreuses entreprises, notamment les plus grandes, le prétexte pour effectuer des restructurations avec des dizaines de milliers de suppressions d'emplois à la clé. Sans compter les dizaines de milliers de contrats d'emplois précaires (CDD, intérim, saisonniers...) qui sont stoppés ou non renouvelés.

Cette situation dramatique frappe en particulier les plus jeunes : ceux qui comptaient sur ces emplois pour financer difficilement leurs études ainsi que ceux qui sont en quête d'un premier job et d'une première expérience professionnelle.

Cette situation a des conséquences graves sur la vie quotidienne de nombreux citoyens, la pauvreté se développe et les associations caritatives voient exploser les demandes d'aide alimentaire.

Des milliards d'euros d'argent public pour supprimer des emplois : c'est inacceptable !

Chacune et chacun a pu constater la capacité du gouvernement et de l'Union européenne à

mobiliser de l'argent en cas d'urgence. Cela change des discours traditionnels consistant à déclarer qu'il n'y a pas "d'argent magique".



Plus de 100 milliards d'euros ont été dégagés en quelques semaines, s'ajoutant aux centaines de milliards du premier plan de soutien « Covid ». Mais à quoi et à qui va servir cet argent public ?

Tous les grands groupes qui en ont bénéficié ont annoncé des suppressions d'emplois, et toutes les

catégories professionnelles sont aujourd'hui touchées. La grande majorité des entreprises a saisi l'opportunité d'une baisse temporaire d'activité pour restructurer et accroître le niveau de productivité au moment de la reprise.

Pour une politique de l'emploi une autre politique salariale

Les premiers de corvée, les deuxièmes lignes, salués par le président de la République et ses ministres pendant le premier confinement, ont de quoi être comblés... le Smic va augmenter de 0,99 % !

Le gouvernement suit ainsi les recommandations d'un groupe d'experts (pas payés au Smic) qui n'a même pas eu la décence d'arrondir le savant calcul à 1 %.

Nos gouvernants et le patronat viendront ensuite se plaindre d'avoir des métiers en

tension, des problèmes de motivation, d'attractivité, des difficultés pour recruter ou garder des salariés, etc.

La CGT considère que les salaires ne sont pas l'ennemi de l'emploi, bien au contraire, et propose une revalorisation de tous les salaires sur la base d'un Smic à 1 800 euros brut.

Ce n'est visiblement pas le choix de la direction d'ADP qui, à l'instar des autres dirigeants du CAC 40 et consorts, appliquent les mêmes solutions opportunistes pour précariser un peu plus les emplois aéroportuaires.

Le **jeu de bonneteau** auquel elle se prête est une véritable infamie.

A tous les coups on perd !

D'abord sur l'emploi avec les 700 suppressions programmées mais aussi avec la baisse de la rémunération annoncée entre 10 et 15% de manière prolongée voire définitive pour celles et ceux qui sont en bout de grille et à 21% d'ancienneté. A cette baisse vient s'ajouter l'activité partielle, qui en 2021 touche encore une grande partie des salariés et ce jusqu'au mois de juin. Nous sommes bien loin des 4 à 8% que le PDG se permet d'annoncer jusque dans les médias.

Les salariés sont bien plus en difficulté que l'entreprise qui n'a pas emprunté pour payer nos salaires mais pour payer cash 1,2 milliards d'euros les 49% de GMR en Inde. Nos salaires

ont été payés en bonne partie par l'indemnisation sur l'activité partielle ce qui a permis à ADP de faire de substantielles économies en 2020 tout comme elle en fera en 2021.

La réponse aux besoins de tous et l'avenir des jeunes passent par la création de milliers d'emplois et l'accélération de la transition écologique, ce qui impose des investissements en France.

Pour toutes ces raisons, la CGT refuse toute résignation quels que soient la période et le contexte. Elle propose à toutes et à tous de se mobiliser afin de se faire entendre autour de revendications concrètes. Avec les organisations FSU, Solidaires, Unef, UNL, MNL, FIDL, elle propose un processus de mobilisations et d'initiatives pour unifier et fédérer les forces autour de revendications spécifiques mais qui se rejoignent toutes.

Dans cette démarche, **la CGT ADP organise** des tractages, des assemblées générales pour encourager à poursuivre tous ensemble et plus fort nos actions contre les plans de la direction et défendre nos droits acquis. Comme notamment ceux hérités du comité d'entreprise (désormais CSE) dont **des risques pèsent aussi très fort sur les budgets et les emplois.**

Roissy Orly, le 01/02/21

Nous appelons dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations de grève et de manifestation

le 04 février 2021

Place de la République - 14h00

(Préavis de 0h00 à 24h déposé) Pour les modalités de transports :

cgtroissy@adp.fr & cgtorly@adp.fr